

Conseil d'École du vendredi 10 novembre 2017

Présents :

Mme Cardineau, adjointe aux affaires scolaires
Mme Riou, déléguée aux affaires scolaires
Mr Andraud, responsable des services ressources
Mmes Billion, Coudrain, Patarin, Poignant, Fournier, Boissinot, enseignantes
Mmes Belleculée, Repulles, Labarde, Poupard et Portier, M Jarril , représentants des parents d'élèves

Excusés :

Mme Boulineau, inspectrice de circonscription
M Moreau, maire de St Maixent l'Ecole
Mmes Hanin, Le Moel, Jourdan, Drevin, enseignants

Le conseil d'école commence à 18h.

Ordre du jour :

- *Bilan de la rentrée, effectifs et équipe enseignante*
- *Vote du règlement intérieur*
- *Bilan financier de la coopérative scolaire*
- *La vie de l'école : projets et sorties*
- *Rythmes scolaires : présentation des enjeux et vote*
- *Questions diverses*
 - o *Question de Mme Belleculée : interrogation sur la présence d'une plaque d'amiante effritée dans le coffret gaz situé dans la cour maternelle.*

1. Bilan de la rentrée, effectifs et équipe enseignante

L'école compte 6 classes et 147 élèves :

- Classe de PS MS – Mmes Billion et Drevin – 25 élèves
- Classe de GS – Mme Hanin – 23 élèves
- Classe de CP – Mmes Coudrain et Boissinot - 22 élèves
- Classe de CP/CE1 – Mme Patarin - 25 élèves
- Classe de CE2/CM1 – Mme Le Moel (actuellement remplacée par Mme Fournier) et Mme Drevin – 26 élèves
- Classe de CM1/CM2 – Mmes Poignant et Papin (jusqu'en mai) – 26 élèves
- Mme Jourdan, 2 jours et demi par semaine, Plus de Maître que de classe (classes de CP et CP CE1)
- Mmes Fournier et Barbier (en congé parental, remplacée par Mme Sabourin), M Sabourin, remplaçants rattachés à l'école
- Mme Ingrand, service civique pour l'année scolaire en cours
- Mmes Gauthier Bernadette et Marie Garrouteigt ATSEM en maternelle.

Les réunions de rentrée proposées par la directrice et par les enseignantes ont eu un auditoire très restreint ; quelques parents y compris dans les classes dites charnière comme la petite section et le CP. L'équipe s'est interrogée sur la manière de mobiliser les parents de façon plus conséquente (modification des horaires par exemple).

Concernant les locaux, les 2 nouvelles classes ont été occupées dès le 4 septembre (classes des CP et CP/CE1) et officiellement inaugurées le 18 septembre en présence de Mr le Maire et de Mme Cardineau ; elles sont équipées de TNI et vidéoprojecteurs.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la mise à disposition des nouvelles salles de classe.

La directrice a sollicité la mairie les 6 et 7 novembre en raison de la température dans les salles de classe (15° les 6 et 7 novembre). Les pré-fabriqués sont désormais inoccupés et devraient être détruits. La bibliothèque a pris place dans le bâtiment des « anciennes » classes ainsi que le bureau de l'équipe du RASED. Une salle est maintenant dédiée aux arts visuels.

Les élections des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017. Il y avait 194 électeurs inscrits et 69 votants (dont 14 votes blancs ou nuls). Soit un taux de participation de 35.57%. (L'année dernière, 46%).

Les parents titulaires élus sont Mesdames Belleculée, Repulles, Labarde, Portier et Poupard et Monsieur Jarril.

Le parent remplaçant élu est Mme Rossard Cindy.

Leur rôle : prendre part aux décisions du conseil d'école et permettre la liaison entre l'école et les familles. Si vous souhaitez les contacter et leur transmettre un message, il suffit de mettre une enveloppe à leurs noms dans la boîte aux lettres et le courrier leur sera transmis.

Un exercice incendie et un exercice Attentat Intrusion (le 20 octobre) ont eu lieu pendant cette période conformément aux exigences de l'Education Nationale. Pendant l'année, 3 exercices sont exigés.

La photographe est intervenue le vendredi 29 septembre.

Après un début de période plutôt serein et propice aux apprentissages, les incivilités entre élèves, entre élèves et adultes ont connu une augmentation significative (classes élémentaires, temps scolaire et périscolaire).

L'équipe enseignante, en coordination avec l'équipe de la mairie et de la communauté de communes est intervenue rapidement pour régler chaque incident individuellement.

Le conseiller pédagogique et le psychologue scolaire sont intervenus dans la classe de Mme Poignant la semaine du 16 octobre pour sensibiliser les élèves à la question du harcèlement.

Mme l'Inspectrice de circonscription, Mme Boulineau, s'est aussi déplacée pour intervenir dans l'école.

Enfin, la mairie a adressé un courrier à tous les parents d'élèves pour les alerter sur l'importance d'un climat scolaire basé sur le respect de l'autre.

La vigilance reste de mise pour cette période et l'équipe continuera à agir avec tous les membres de l'équipe éducative pour garantir des conditions d'accueil épanouissantes pour tous les élèves et leurs parents. Un intervenant OCCE intervient dans les classes élémentaires pour mettre en place une communication non violente pour mettre en place les « messages clairs ».

Point financier

Crédits scolaires 2017

La Mairie accorde un budget pour le fonctionnement de l'école (manuel, livre, art, cahier, peinture...). Il reste actuellement 357.64 euros.

L'équipe enseignante souhaite savoir quand seront facturés les « régul copies » pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre (solde disponible à date 357,64 euros).

La ligne budgétaire Sorties et activités pédagogiques n'a pas été utilisée cette année ; l'équipe souhaite savoir s'il est possible d'affecter cette somme à l'achat du matériel demandé. La Mairie accorde pour les sorties 13 euros par élève pour l'année.

La Mairie accorde également un budget pour les transports de 340 euros par classe.

L'équipe souhaite aussi connaître les orientations budgétaires 2018 concernant les dotations envers l'école : fournitures scolaires, sorties et activités pédagogiques, transports. Le budget 2018 de la mairie est en cours d'élaboration.

L'équipe remercie la mairie pour la somme accordée aux élèves de maternelle pour Noël (5,25 euros par enfant).

Travaux réalisés et ceux à venir

•Les travaux et achats :

- Construction salles de classe, de la salle des maîtres, changement du sol dans le hall.
- Aménagement de la salle Arts Visuels et de la bibliothèque
- En attente d'installation ou de livraison : des rallonges pour le vidéoprojecteur dans les classes, des rideaux pour les nouvelles classes.

•Les travaux et achats à venir / souhaits de l'équipe/ projets de la mairie

- A venir : nouveau photocopieur en Décembre. L'équipe souhaite aussi pouvoir imprimer raisonnablement et à moindre coût en couleur. Elle dispose actuellement d'une imprimante donnée par la mairie mais dont le coût des cartouches est beaucoup trop important à l'échelle de l'école (120 euros environ un lot de cartouches pour environ 150 pages imprimées)
 - L'équipe enseignante souhaite aussi renouveler 2 équipements : le massicot et la plastifieuse.
 - L'équipe renouvelle sa demande d'installation de roulettes pour lits du dortoir (il reste encore quelques lits non équipés) afin de faciliter le travail de nettoyage des agents en charge du ménage.
 - L'intervention de l'informaticien est demandée pour une revue des PC de l'école (certains dysfonctionnements et/ou des difficultés de connexion à Internet).
 - L'équipe demande à la mairie la mise à disposition de 2 ordinateurs portables pour les classes de CP/CE1 ; la mairie répond favorablement livraison des ordinateurs en fin d'année).
- L'équipe tient à remercier l'équipe de la mairie pour sa disponibilité.

La mairie précise qu'un plan de financement sur 3 ans sera prévu prochainement pour le désamiantage de l'école avec une revue de l'isolation phonique et de l'éclairage ainsi que la destruction des préfabriqués. Il est aussi prévu de réparer les gouttières de l'école maternelle

2. *Vote du règlement intérieur*

Aucune modification n'est apportée au règlement intérieur.
Le règlement est adopté à l'unanimité.

3. *Coopérative scolaire : bilan de l'année 2017/2018*

La coopérative fonctionne grâce aux dons des parents (1425 euros en 2016). L'école est affiliée à l'OCCE. Le compte USEP a été fermé et le reliquat a été basculé sur le compte OCCE.

Cet argent est utilisé pour payer des sorties ou du petit matériel.

Activités éducatives : 6108 euros (dont la moitié pour Angers)

Au 31 août, il restait 1216 euros.

4. *La vie de l'école : projets et sorties*

Sorties réalisées et actions menées

- **Sorties à St Marc La Lande pour les 6 classes** : Le peuple de la forêt oubliée d'Astrid Laviéville – visite commentée de l'exposition et atelier artistique (les réalisations feront l'objet d'une exposition pendant la fête de Noël du 8 décembre)
- **La course RUN** (classes des CE2/CM1/CM1) : grand succès auprès des élèves et des enseignantes
- **La sortie RAID PATRIMOINE** (classe des CM1/CM2)
- **Ateliers à la médiathèque Aqualibris**
- **Visite de l'apiculteur** (Mr Baraton) qui reviendra en Mars ou en Avril.

A venir (non exhaustif) :

- **Projet Jouer pour apprendre** – projet de l'école en cours d'élaboration, ateliers jeux en bois le 8/11/17 avec l'aide des parents d'élèves
- **Cinéma de Noël à la salle Agapit** : 1 séance pour chaque classe en décembre.
- **Initiation aux spectacles vivants** : 2 spectacles pour chaque classe entre Janvier et Mai 2018
- **Fête de Noël le 8 décembre 2017 organisée avec l'APE**
- **Intervention de l'OCCE dans les classes de Cycle 3** : les messages clairs, initiation à la communication non violente

- *Echanges avec l'école de ST Martin* : renouvelés en 2017/2018
- *Intervention hebdomadaire de Kay, assistante anglophone* : le mardi, éveil à l'anglais (20 à 45 minutes dans chaque classe)
- *Eveil à la langue allemande : 2 à 4 séances pour les CM1 et CM2*
- *Printemps des poètes renouvelé (15 mars)*
- *La patinoire*
- *Sécurité routière / Permis piéton*
- *Carnaval*
- *Projet d'une olympiade pour les GS CP CE1*
- *Sport plage*
- *Equitation*
- *Natation*

Rappel : l'école dispose d'un site internet régulièrement mis à jour qui permet de communiquer sur ces différentes actions.

En fin d'année, un nouveau projet d'école devra être construit.

5. Rythmes scolaires

Dans un courrier daté du 27/09/17, le DASEN a demandé aux directeurs d'école du département d'inscrire à l'ordre du jour du premier conseil d'école de l'année scolaire le cadre d'organisation de la semaine scolaire 2018-2019. A ce titre, le conseil d'école doit se prononcer soit sur le maintien de la semaine scolaire sur 4 jours et demi, soit pour une dérogation à cette organisation, à savoir 8 demi-journées réparties sur la semaine.

La mairie expose son avis ; elle défend une dérogation à 4 jours. Elle invoque la diminution constante des sommes allouées aux collectivités locales et les difficultés de recrutement pour la gestion du temps périscolaire.

La directrice se fait l'écho de l'équipe enseignante dont l'avis n'est pas unanime ; les arguments s'appuient sur le respect du rythme de l'enfant et de ses capacités d'apprentissage.

Les arguments de l'équipe enseignante :

Pour les 4 jours :

Rythme plus adapté au rythme de l'enfant (plus grande fatigue constatée, notamment pour les plus petits); une pause hebdomadaire nécessaire pour du temps en famille et consacré aux activités ; plus de flexibilité pour l'organisation familiale (famille mono parentale) pour permettre d'améliorer le bien être de l'enfant et donc le rendre plus réceptif aux apprentissages

Pour les 4 jours et demi :

Rendre accessible à tous des activités diversifiées - rythme hebdomadaire régulier, sans rupture qui accentue la fatigue - élèves plus disponibles aux apprentissages le matin

Les parents d'élèves n'émettent pas d'avis oralement.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Rappel des règles de vote :

- Les enseignants titulaires des classes (6 voix) – 5 sont présents au conseil.
- Un des maîtres du Rased s'il y assiste (1 voix) – il n'est pas présent au conseil.
- Les parents titulaires (équivalent au nombre de classes) et à défaut leurs suppléants (6 voix)
- Le maire (ou son représentant) et le conseiller municipal chargé des affaires scolaires (2 voix)

Résultat du dépouillement : 7 voix pour la dérogation à 4 jours, 6 voix pour le maintien à 4 jours et demi.

Le conseil d'école se prononce donc pour une dérogation à 4 jours.

6. *Questions diverses*

- Question de Mme Belleculée : interrogation sur la présence d'une plaque d'amiante effritée dans le coffret gaz situé dans la cour maternelle.

Réponse de la mairie : les services techniques ont été prévenus et doivent intervenir ; en attendant, la plaque sera signalée par un ruban pour sécuriser l'endroit.

Le conseil se termine à 20h.